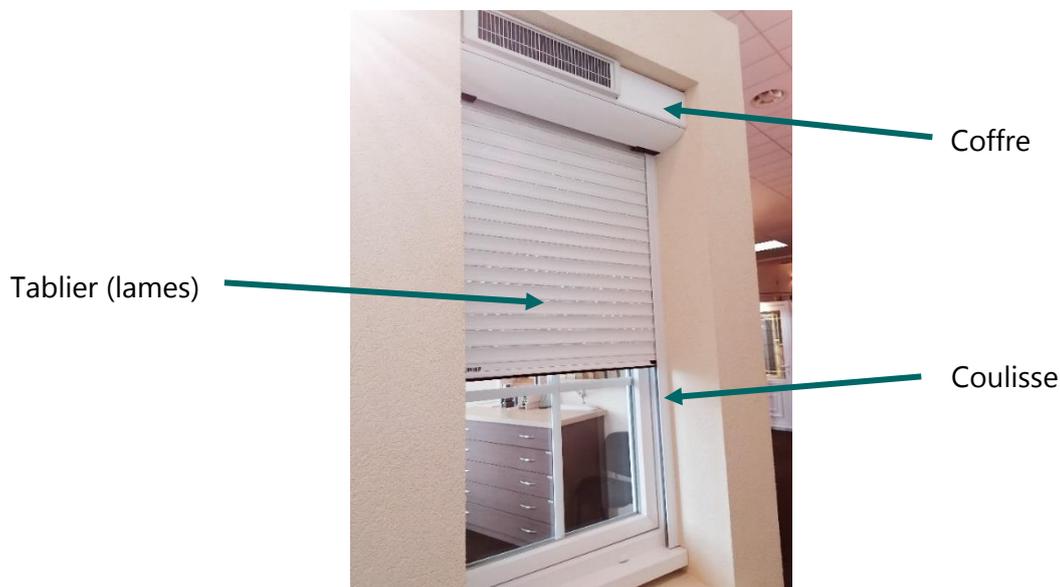


## Conseils d'entretien Volet Roulant KÖMMERLING

### 1- Nettoyage et entretien

- **Nettoyer 1 fois par an** (2 fois en ambiance marine), les façades du coffre, les parties extérieures des coulisses ainsi que le tablier de volet roulant à **l'eau savonneuse** et avec un simple coup d'éponge.
- **Ne jamais utiliser** de produits granuleux, chlorés ou abrasifs (type « Cif »).
- Assurer le séchage au moyen d'un tissu non synthétique, propre et doux.
- Brossage des joints brosse des coulisses pour en chasser la poussière et les maintenir souples.
- Dépoussiérer régulièrement la grille de ventilation (ne pas l'obstruer).
- Si votre volet roulant grince, **pulvériser un lubrifiant spray à base de silicone** dans l'angle en haut de vos coulisses (guide des lames).



### 2- Conseils

**Volet roulant à commande radio : en cas de panne, vérifier d'abord le fonctionnement de la pile avant de nous contacter.**

Un conseil en cas de **vent fort** : Maintenir le volet ouvert ou fermé en totalité (jamais entrouvert).

### 3- Changement de la pile de la télécommande du volet motorisé

- 1) **Soulevez la façade** avec un outil fin et plat (tournevis plat) au niveau de la partie inférieure.
- 2) **Faire levier** sans forcer pour dégager les pattes de fixation
- 3) **Enlever la pile** usagée à l'aide d'un outil en plastique.
- 4) **Insérer la nouvelle pile** identique, face marquée du + et texte lisible.
- 5) **Remettre en place la façade** avant, en insérant les pattes fixation dans leurs encoches et en appuyant sur la partie inférieure jusqu'au « clac » pour la fixer sur son support.
- 6) Appuyez sur une touche de la face avant : si la lampe témoin s'allume, alors le remplacement de la pile est correct.

### 4- Garantie

Votre volet roulant KÖMMERLING est **garanti 7 ans pièces (moteur), main d'œuvre et déplacement.**

Garantie Horloge Simu, télécommande Timer, accessoires 2 ans. Si vous avez un dysfonctionnement sur votre volet roulant, vous pouvez dans un premier temps aller au disjoncteur, couper l'alimentation et la remettre.



**⚠ Non pris en charge dans le cadre de la garantie :** Utilisation anormale, défaut d'entretien, usure normale, pose non conforme dans le cadre d'une fourniture seule, acte de vandalisme, surtension électrique, phénomène naturel (orage, grêle...).

Pour toute demande hors-garantie, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées complètes afin de vous envoyer les conditions de facturation du service après-vente (par mail ou par courrier postal).

Après réception du coupon, nous reprendrons contact avec vous dans les meilleurs délais.

#### Service-Après-Vente **POUPIN**

☎ 02 43 01 54 78

✉ sav@poupin.com